

L'Îlot de la Soulandres

Projet d'Habitat Participatif

*“pour un habitat collectif,
résilient et ouvert en bord
de rivière”*

C'est quoi ?

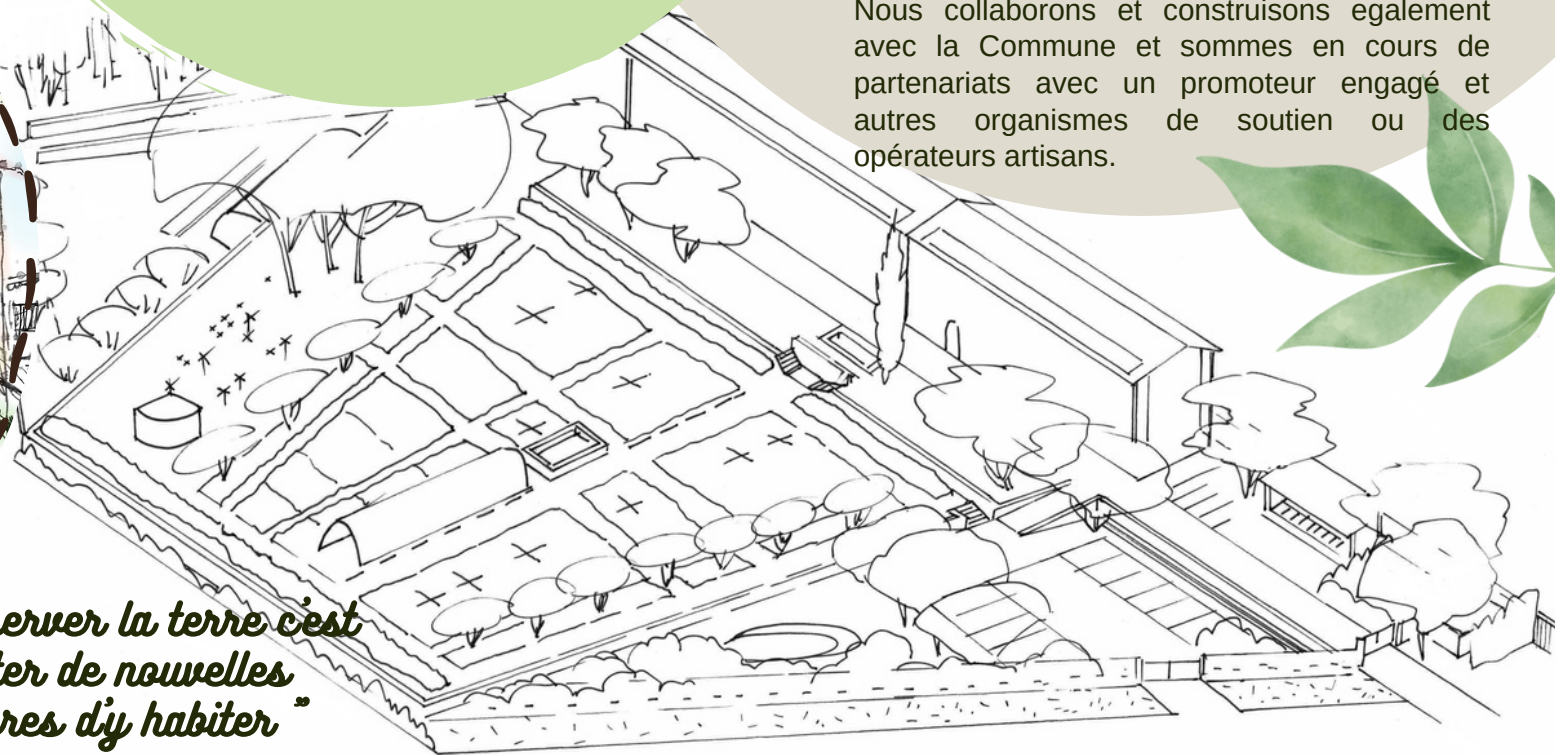
Petite histoire : Début février 2021 un petit groupe d'habitants lodévois se rend à la visite officielle d'un des derniers îlots constructibles de Lodève : 6 000 m² de terres fertiles en terrasses et de grands arbres allant jusqu'aux berges de la Soulandres. Une bâtisse et ancienne grange de 600m² au sol. L'emblématique "Îlot de la Soulandres", voisin du collège Paul Dardé en bord de rivière. Un appel à projet immobilier est lancé, il semble soudain évident d'y répondre !

C'est qui ?

Aujourd'hui l'équipe portant le projet est composée de 12 foyers d'habitants majoritairement résidents de Lodève, familles avec ou sans enfants, personnes seules, de différentes générations et de milieux professionnels très variés. Sans nous connaître au préalable, nous nous retrouvons au sein de valeurs communes sur l'éthique du vivre ensemble et la transition écologique, sociale et une revalorisation du patrimoine naturel local. Notre groupe est aujourd'hui lauréat de l'appel à projet immobilier sur cet îlot. Nos partenaires opérationnels ; la société Hab Fab avec Frédéric Jozon et Tatiana Carmier pour l'accompagnement juridique, financier et la coordination, l'Agence d'architecture Datcha avec Alexandre Neagu, L'atelier itinéraire bis avec Bertrand Retif pour le paysagisme, garantissent la qualité de déploiement du projet. Nous collaborons et construisons également avec la Commune et sommes en cours de partenariats avec un promoteur engagé et autres organismes de soutien ou des opérateurs artisans.



*“préserver la terre c'est
inventer de nouvelles
manières d'y habiter”*



Habitat Participatif ?

" La loi ALUR définit l'habitat participatif comme une démarche citoyenne, qui permet à des personnes physiques de s'associer (si besoin avec des personnes morales), afin de participer à la définition et la conception de leurs logements et d'espaces communs, puis de construire ou acquérir un ou plusieurs immeubles destinés à accueillir ces espaces, avant d'en assurer la gestion dans une logique de partage et de solidarité entre habitants "



Coopérative d'Habitants ?

Le principe est le suivant : la coopérative est propriétaire des logements qu'elle loue aux coopérateurs en échange d'un loyer et d'achat de parts sociales. Les habitants sont donc propriétaires collectivement du bien mais locataires individuellement. L'enjeu pour les coopérateurs est d'être les acteurs de leur projet depuis sa définition en passant par les choix architecturaux jusqu'à l'organisation de la vie collective après l'emménagement.

C'est quand ?

Depuis début février 2021 nous travaillons arduement tous ensemble pour permettre à ce projet d'émerger. Un planning prévisionnel des opérations à suivre. Pour maintenir un rythme de travail soutenu et de qualité nous organisons des plénières bi mensuelles, nous nous retrouvons en groupes de travail et participons à des rendez vous avec les partenaires actuels ou potentiels.

ENVIE DE PARTICIPER ?

Si le projet vous intéresse où que vous souhaiteriez nous rejoindre en tant qu'habitant ou partenaire financier n'hésitez pas à nous contacter, vous serez informés de la prochaine rencontre publique de présentation.



ilotvertdelasoulondres@gmail.com

06 45 61 11 34 - 06 86 98 29 57



Mutualisation Ouverture sociale

Les partis pris sur l'aménagement de l'espace et l'engagement eco-citoyen des futurs habitants nous ont amené à encourager la mutualisation des véhicules à moteur, l'utilisation de la mobilité douce et des transports en commun. Les gros outils électroménagers et ainsi que l'entretien des jardins et espaces seront aussi mutualisés. L'entraide, le covoiturage et l'optimisation des trajets font partie des valeurs présentées.

Sur le plan de l'ouverture sociale, nous souhaitons disposer d'un logement social géré par l'ATU qui place des familles en hébergement d'urgence. De l'accueil périodique pédagogique en partenariat avec l'enseignement public (écoles, collèges, lycée..), centres sociaux culturels, organismes de formation ou autres seront accueillis sur les espaces dédiés à l'accueil.

L'humain et le collectif

Nous souhaitons créer un collectif d'habitants qui se rassemble autour de valeurs et une éthique commune ; le soin à soi, à l'autre et à la terre. La bienveillance, l'écoute, la coopération. L'économie solidaire, la transversalité, l'horizontalité au sein du groupe de décisions. Le respect et un mode de vie sain et conscient de l'impact écologique.

Le jardin

La parcelle prévue pour l'espace "jardin" était anciennement destinée à l'agriculture et présente des réseaux d'irrigation (canaux), un dénivelé, des terrasses, une orientation stratégique propice aux cultures vivrières ainsi que sa localisation en bord de rivière. Pour cela nous proposons la mise en place d'un jardin permaculturel où la synergie entre les essences, la faune et l'intervention humaine permettrait la revalorisation du paysage. Cet espace se veut expérimental et pédagogique, il favorise l'accueil de public de proximité tel que les élèves du collège ou acteurs associatifs.

**L'environnement le
jardin et le bâtiment
sont à concevoir
comme un seul
organisme** ”

L'architecture

Le dessin du bâtiment s'est élaboré par la volonté de préserver jusqu'à 90% de la surface de la parcelle. Le bâtiment proposé se construit en prolongation du bâtiment d'origine (ancienne ferme) dans la forme d'une longère élevée sur 2 à 3 étages. La construction utilisera des matériaux écologiques, biosourcés et l'ingénierie bioclimatique. L'exposition des façades au sud (vue sur le parc) la gestion de l'exposition solaire ainsi que la géothermie envisagent un bâtiment passif autorégulé en température et basse consommation énergétique.

La préservation de la ripisylve

La localisation de la parcelle en bordure de rivière intègre une relation privilégiée à la biodiversité de la ripisylve. Cet espace naturel spécifique est essentiel à la protection de la qualité de l'eau de la Soulondres, à la gestion des crues, à la préservation d'espèces endémiques (souvent en voie de disparition), à la régulation thermique de sa géographie. Il offre une zone de fraîcheur essentielle en période de chaleurs estivales. Cette partie ne sera pas emménagée mais simplement entretenue. La ripisylve fait par ailleurs l'objet de grande attention par des associations comme Oeuvre d'eau et Paysarbre mais aussi des initiatives communales comme le "projet de réaménagement des berges de la Soulondres".